

*MANIFESTE DES REGIONS
POUR UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
POUR UNE ECONOMIE RESPECTUEUSE
DES PERSONNES, DES TERRITOIRES,
ET DE L'ENVIRONNEMENT*

Par ce manifeste, les Régions veulent affirmer leurs ambitions pour développer une économie innovante tant sur le plan technologique que social ou organisationnel. Cette économie doit être créatrice d'activités et d'emplois de qualité pour tous, génératrice de cohésion sociale, respectueuse de l'environnement. Elle doit permettre d'exprimer la solidarité entre habitants, générations et territoires et s'inscrire dans une démarche participative.

Dans le contexte de mondialisation et d'accélération des échanges de ce début du 21^{ème} siècle, l'évolution actuelle de la société pousse à privilégier la recherche quasi exclusive de profit immédiat, à focaliser sur l'innovation technologique en occultant l'innovation sociale, à exclure les plus fragiles et les moins formés.

De par leurs compétences en matière de développement économique, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, les Régions ont les leviers pour agir efficacement et engager un développement économique durable.

Profondément et depuis longtemps ancrée dans les territoires, l'économie sociale et solidaire est en capacité d'offrir une réponse renouvelée et de qualité à l'évolution des besoins sociaux sur l'ensemble du territoire. Elle s'attache à développer de nouvelles modalités d'achat, de consommation, de production, de déplacements, de loisirs ou d'épargne plus solidaires. Elle participe à la redynamisation des espaces urbains ou ruraux délaissés.


D'ores et déjà, le secteur de l'économie sociale et solidaire représente 13.5% en moyenne des postes offerts dans l'économie régionale, 11% des équivalents temps plein et 10% des rémunérations versées. Il concerne tous les secteurs de l'économie et de façon transversale toutes les compétences des Régions. Il favorise sur le territoire le maintien ou la relocalisation d'activités, avec des emplois non délocalisables.

Au plus près des territoires et des acteurs locaux, les Régions entendent jouer un rôle croissant pour faire émerger ou mieux reconnaître **une autre façon d'entreprendre**, fortement contributive dans l'économie régionale, attractive pour ceux qui, sont attachés à donner plus de sens à leur engagement professionnel et personnel.

Les Régions affirment **la nécessité d'objectifs stratégiques partagés** avec l'Etat, l'Europe, les autres collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Régions, condition indispensable pour donner toutes ses chances à cette autre forme d'économie de se développer durablement et **d'opérer un véritable changement d'échelle**.

LES REGIONS S'ENGAGENT A :

- **Appréhender l'économie sociale et solidaire comme une dimension essentielle de l'économie régionale**, par l'ouverture des dispositifs régionaux d'aides économiques aux entreprises de ce secteur, le développement de partenariats plus étroits avec le monde économique, le droit à l'expérimentation...
Lui consacrer une part significative des budgets alloués au développement économique qui prenne en compte sa réalité territoriale, afin de lui permettre de mener les projets de développement et d'innovation qui la caractérise.
- **Faire reconnaître la place de l'économie sociale et solidaire au sein de l'institution régionale**, dans toutes les politiques, tant d'un point de vue budgétaire que d'organisation et de transversalité des démarches
- **Explorer toutes les dimensions d'innovation sociale et poursuivre le travail commun pour mutualiser les approches d'utilité sociale** dans des outils partageables entre financeurs publics et acteurs de terrain
- **Appuyer la structuration des acteurs de l'économie sociale et solidaire** : recherche de généralisation des conventions triennales, appui au renforcement de l'efficacité et de la représentativité des têtes de réseaux. Inciter les entreprises associatives à se constituer des quasi-fonds propres indispensables pour asseoir leur développement.
- **Développer l'entrepreneuriat collectif** à travers des actions de sensibilisation et promotion auprès des jeunes, des lycées, des universités mais aussi des réseaux de la création d'entreprise, (associations de prêts d'honneur, CCI, Boutiques de gestion...). Développer par la duplication les expériences réussies d'entreprises sociales, encourager la reprise d'entreprises par les salariés notamment en SCOP, promouvoir les initiatives organisationnelles que sont les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif).
- **Promouvoir et favoriser l'achat éthique et solidaire dans les achats publics**, par la réalisation et la promotion d'un guide de l'achat public solidaire et la diffusion des bonnes pratiques
- **Développer la responsabilité sociale et environnementale** des entreprises dans tous les domaines de l'économie y compris de l'économie sociale et solidaire
- **Accompagner les mutations du secteur de l'économie sociale et solidaire**, afin qu'il conserve toute sa place dans le développement rapide de certains secteurs de l'économie, notamment les services aux personnes, par des actions de professionnalisation ou d'adaptation stratégique

 **Accroître la visibilité de la vitalité des initiatives régionales,** par la publication et la communication sur un bilan annuel de l'action des Régions, la valorisation des bonnes pratiques régionales et des acteurs de terrain, l'évaluation périodique du poids de l'économie sociale et solidaire en Régions.